

Conseils de Quartiers



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE Jeudi 25 novembre 2021 - Espace Ferreira Cerca

51 habitants présents

Conseil de quartier : Georges CASCARINO et Alain SOULIÉ, Animateurs, et les membres du Conseil de quartier,

Élue : Christèle MORIN, Adjointe au Maire chargée de la Démocratie Locale, de la Proximité, de la Propreté, de la Salubrité, des Espaces Verts,

Services Municipaux : Franck CONTI, Directeur Général Adjoint des Services à la Population, de la Proximité et de la Citoyenneté,

Éric BOURDAJAUD, Directeur du Service Espaces Verts et Propreté,

Auréli GENNATAS, Agent Proximité, Citoyenneté.

En ouverture de séance, Georges CASCARINO remercie les habitants de leur participation à ce rendez-vous citoyen et présente l'ordre du jour de la réunion :

- changement du nom du quartier par « La Mauratière - Petit Marseille »,
- conclusions de l'étude acoustique sur le boulevard Bignon,
- informations sur les travaux en cours et à venir dans le quartier,
- proposition de ramassage ponctuel des déchets verts,
- questions des habitants et échanges avec les élus.

1. Changement du nom du quartier par « La Mauratière - Petit Marseille » :

L'animateur de quartier rappelle la proposition faite par le Conseil de quartier aux élus, de modifier le nom de leur quartier « Rochefort Ouest », par « La Mauratière - Petit Marseille ». En effet, ils ont constaté que la dénomination actuelle n'est pas utilisée par les habitants et ne permet pas d'identifier facilement le secteur de Rochefort concerné. Christèle MORIN confirme la pertinence de cette proposition, qui a été approuvée par le Maire. Les conseillers de quartier se félicitent de cette décision, qui sera mise en œuvre progressivement sur les différents supports de communication existants.

2. Conclusions de l'étude acoustique sur le boulevard Bignon :

Sur sollicitation du Conseil de quartier et d'habitants, le Département a réalisé une nouvelle étude acoustique sur les bruits de circulation du boulevard Bignon, provenant du tronçon compris entre les ronds-points de l'Ordre National du Mérite et du Brillouet. Des capteurs ont ainsi été positionnés rues des Hérons et des Cigognes. Les conclusions de l'étude indiquent que les niveaux sonores enregistrés sont en dessous des seuils réglementaires. Le Département n'envisage donc pas d'aménagements spécifiques.

Les conseillers de quartier proposent néanmoins d'abaisser la vitesse maximum de circulation sur cette portion de voie, de 80 à 70 km/h. Ce qui aurait pour effets, de diminuer légèrement les nuisances sonores, mais aussi de clarifier la limitation de vitesse sur l'ensemble de la rocade. Actuellement, les automobilistes alternent entre des vitesses limitées à 70, 50, puis 80 km/h.

L'animateur de quartier indique qu'un allongement du merlon de terre déjà existant le long d'une partie du boulevard, pourrait limiter la propagation du bruit vers les habitations.

Christèle MORIN relayera la proposition de baisser la vitesse auprès du Département. Par ailleurs, il lui semble difficile pour la Ville de créer des merlons tout le long de cette rocade départementale, pour atténuer les nuisances sonores des riverains, d'autant qu'il faut au préalable étudier les possibilités existantes d'aménagements dans cette zone située en bordure de marais et classée Natura 2000.

Un participant suggère la plantation de végétaux pour atténuer le bruit. Éric BOURDAJAUD précise qu'il faudrait en réalité planter l'équivalent d'un bois, pour obtenir un effet notable.



3. Informations sur les travaux en cours et à venir dans le quartier :

L'animateur de quartier rappelle que d'importants travaux ont été réalisés cette année sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement de la partie basse de la **rue de la Belle Judith**, par la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan (CARO). Le Conseil de quartier a constaté que l'état de la chaussée et des trottoirs, repris ponctuellement suites aux différents chantiers, nécessite une réfection complète. Il propose que les conseillers de quartier et les habitants du secteur, soient concertés sur le futur projet d'aménagement de cette voirie. Christèle MORIN précise que les travaux entrepris en 2021, ont été réalisés en urgence suite à une cassure sur l'un des réseaux. La réfection de l'eau potable et de l'assainissement devrait se poursuivre en 2022, sur le tronçon compris entre les rues Bourdeau et Barbau, sous réserve du vote du budget communautaire. Concernant la voirie, il n'est pas prévu de la réaménager dans l'immédiat. Toutefois, lorsque ces travaux seront envisagés, une concertation avec les habitants pourra être proposée.

Par ailleurs, une conseillère de quartier suggère à la Ville d'interdire cette rue à la circulation des véhicules de plus de 3,5 tonnes, afin d'améliorer la tranquillité des riverains. Christèle MORIN confirme que cette voie, qui permet de rejoindre plusieurs quartiers, est fortement fréquentée par des véhicules de tout gabarit.

L'animateur de quartier présente ensuite les travaux en cours et à venir, **rue des Pêcheurs d'Islande**, entre le rond-point de l'Ordre National du Mérite et Port Neuf. Le Conseil de quartier avait signalé un certain nombre de dysfonctionnement dans cette rue, notamment une absence de trottoirs et d'aménagements cyclables, qui devraient être solutionnés par les travaux programmés par la CARO. Fin 2021, les réseaux aériens d'électricité et de télécom seront effacés. En 2022, les travaux de voirie devraient débiter avec la reprise complète de la chaussée, l'aménagement d'un trottoir et d'une piste cyclable, la création de noue et la plantation de végétaux.

Le Conseil de quartier se félicite de ce projet, mais s'interroge sur le positionnement de la piste cyclable qui d'une part coupe en deux l'espace vert de détente de Port Neuf, et d'autre part traverse la rue des Pêcheurs à proximité immédiate du virage, ce qui limite la visibilité.

Une participante qui signale des problèmes de vitesse (notamment des poids lourds) dans cette rue, demande à la Municipalité d'y positionner des coussins berlinois. Christèle MORIN explique que ce type d'équipement peut être source de nuisances pour les riverains, et ne peut être positionné à proximité de la sortie de la caserne des pompiers. Cependant, l'aménagement de la voirie prévu par la CARO va changer la perception des automobilistes, qui circuleront dans une rue plus étroite, bordée de plantations et d'un trottoir. Le Conseil de quartier propose de mettre la rue des Pêcheurs d'Islande en zone 30.

Le Conseil de quartier a suivi l'aménagement cet automne du **sentier de promenade de « La Prée de la Mauratière »**, qui permet de relier à pied ou en VTT les rues des Cormorans et de la Nouvelle France. La promenade a été agrémentée de plantations de végétaux typiques des franges de marais afin de conforter cette continuité écologique. La Ville a pour projet de poursuivre l'acquisition de parcelles, afin d'y mettre des animaux en pâture et de prolonger ce sentier jusqu'au rond-point de l'Ordre National du Mérite.

4. Proposition de ramassage ponctuel des déchets verts :

L'animateur de quartier explique que la problématique de l'élimination des déchets verts pour les personnes ne disposant pas de véhicule et/ou handicapées, a de nombreuses fois été soulevée par les conseillers de quartier. Ils ont déjà suggéré à la Ville l'organisation d'une collecte spécifique, la mise en place temporaire d'une benne ou d'un parc à branchage, sur le modèle des parcs à sapin de Noël.

Christèle MORIN rappelle le fonctionnement actuel de la collecte, qui est organisée par la CARO. Les habitants doivent apporter directement leurs déchets de jardinage en déchetterie. Pour les personnes empêchées, deux associations d'insertion locales proposent des prestations payantes, pour l'enlèvement des végétaux ou autres déchets à domicile (Vivreactif et ADCR Services). Éric BOUDAJAUD précise que certaines techniques de jardinage permettent également de limiter la production de déchets verts (compostage, broyage, utilisation des déchets pour le paillage, tonte mulching, taille naturelle des arbres et arbustes, etc). Quant à la mise en place de points de collecte temporaires, Christèle MORIN y est peu favorable, car ils entraînent d'importants dépôts sauvages de déchets .



Hervé SOLLEAU, animateur au sein de l'AAPIQ, et Romain DESSE, médiateur à la Régie Interquartiers, informent les participants de la création prochaine de jardins partagés à côté du terrain multi-sports du Petit Marseille. Des ateliers y seront organisés, notamment pour apprendre à réaliser un compost.

5. Questions diverses :

Hervé SOLLEAU présente le projet de l'AAPIQ d'organiser avec les habitants des **fêtes de quartiers** en 2022 : le 25 juin au Petit Marseille, et à d'autres dates pour les quartiers de la Gélinerie et Libération. Il invite les habitants intéressés à prendre contact avec lui, notamment lors de ses permanences dans le quartier.

Une conseillère de quartier signale un besoin de banc et d'une corbeille au niveau du **terrain multi-sports** du Petit Marseille. Christèle MORIN indique que cette demande sera étudiée.

Un habitant s'interroge sur l'absence d'entretien des **terrains de pétanque**, rue Aziyadé. Éric BOURDAJAUD indique qu'il s'agit d'anciens terrains de boules, aujourd'hui déclassés. C'est pourquoi, ils ne sont pas désherbés. Cet espace a vocation à être végétalisé et nécessiterait un aménagement en ce sens. Romain DESSE précise que des habitants continuent à y jouer aux boules.

Une participante indique que les **distributeurs de sacs** à déjections canines se bloquent régulièrement. Éric BOURDAJAUD explique que les anciens distributeurs sont progressivement remplacés par un nouveau modèle plus performant et combiné avec une poubelle.

Un habitant de la **rue du Petit Marseille** déplore des nuisances liées aux passages des poids lourds destinés au chantier de construction d'un nouveau lotissement dans le quartier, car l'entrée de la rue est très étroite. Christèle MORIN confirme qu'il sera demandé au constructeur de faire accéder les camions par le sud de la rue. A terme, une voie de desserte sera créée entre ce lotissement et la rue Paule Maraux.

Pour contacter votre Conseil de quartier : conseilquartier.ouest.rochefort@gmail.com
Permanence à l'Espace Ferreira Cerca : le 1^{er} mardi du mois, à 17h.

Pour toute demande individuelle concernant votre quartier,
le Service Proximité de la Mairie est à votre écoute au 05 46 82 65 65.

La prochaine réunion publique du Conseil de quartier aura lieu le **jeudi 14 avril 2022, à 19h**,
à l'Espace Ferreira Cerca (19 rue Paule Maraux).

